

GUELUY (Albert) (Anvaing, Hainaut, 23.4.1849-Scheut, 22.12.1924).

L'abbé Gueluy fit d'abord partie du clergé du diocèse de Tournai et fut, pendant quelques années, professeur au collège Saint-Augustin à Enghien.

Entré à Scheut, il partit en 1877 pour la Chine et y fut attaché aux Missions de la province du Kansou. En 1883, il est nommé Assistant du Supérieur Général et, de ce chef, il doit rentrer en Belgique. Il arrive à Scheut le 29 avril.

Depuis 1876, le Roi Léopold II, désireux de voir des Missionnaires belges s'établir au Congo, avait, à cette fin, entrepris des démarches à Scheut. « Un des derniers jours de septembre 1876, raconte le Père Gueluy, une voiture de gala s'arrêta devant la porte de notre établissement, alors fort modeste. Nous vîmes bientôt notre Supérieur (Mgr Vranckx) se promener au jardin avec un personnage de marque. Un quart d'heure après, nous apprenions que le visiteur n'était autre que le Roi des Belges. La Société royale de Géographie a été fondée le 22 octobre 1876, après une séance préparatoire à laquelle le Roi n'a jamais assisté. La démarche de Sa Majesté avait pour but de s'assurer si le concours éventuel des Missionnaires catholiques lui serait acquis pour la réalisation de l'œuvre grandiose qu'il projetait. » (*Missions de Scheut*, 1914, p. 241.)

Le Roi renouvela ses démarches en 1879, mais ses instances furent particulièrement pressantes à partir de 1886. Ces pourparlers furent difficiles et longs, car ils se déroulaient sur plusieurs théâtres à la fois. Il y avait d'abord le Secrétariat de l'Etat Indépendant du Congo et la Direction de la Congrégation de Scheut; ces deux organismes avaient leur siège à Bruxelles. Mais la plupart des Missionnaires de Scheut travaillaient en Chine. Le Chapitre Général, qui avait pouvoir de décider de la nouvelle orientation des Missions de Scheut, allait se réunir en Mongolie; il fallait donc traiter avec lui. Enfin il y avait Rome. Vivement désireuse de voir Scheut répondre affirmativement aux propositions royales, elle ne pouvait cependant pas, ni ne voulait lui imposer un travail au-dessus de ses forces. Notre Congrégation ne comptait alors qu'une bonne cinquantaine de prêtres chargés de l'évangélisation de régions immenses, et elle hésitait à accepter l'offre qui lui était faite.

Le Père Gueluy adopta rapidement l'idée des Missions du Congo et s'en fit le champion auprès de ses confrères. Envoyé en 1887 par le Cardinal Goossens comme Commissaire au Chapitre Général, il plaida éloquentement en faveur du Congo.

Pour informer les membres du Chapitre de XXIII hao, en 1887, le Père Gueluy rédigea un rapport des tractations qui s'étaient déroulées jusqu'alors. Ce document, intitulé : *Historique de la Mission du Congo*, est conservé dans nos archives et a été publié dans un ouvrage paru en 1946 sous le titre : *Dans la brousse congolaise (Les origines des Missions de Scheut au Congo)*, par le Père Léon Dieu.

Finalement, le Chapitre accepta les propositions du Roi et le Père Gueluy adressa à M. Van Eetvelde la lettre suivante :

« Monsieur l'Administrateur général,

» Loué soit J.-C.

« J'ai eu l'honneur de communiquer votre lettre du 5 février à notre Réunion Générale tenue à XXIII hao (Mongolie centrale) en mai et juin. Après avoir délibéré sur la question « si et dans quelle mesure notre » Congrégation peut coopérer à la Mission » du Congo », la Réunion me charge de vous faire connaître le résultat de ses délibérations.

« La Congrégation est très sensible au témoignage de confiance dont elle est l'objet et voudrait le mériter davantage. Elle n'a pas oublié les hautes sympathies qui l'ont entourée dès sa fondation; aussi regrette-t-elle de ne pas s'être trouvée jusqu'ici en mesure de répondre au religieux désir exprimé si souvent par le Souverain de son pays.

« Aujourd'hui, malgré les nombreux besoins contractés par notre travail actuel d'organisation, la Réunion est unanime à accepter pour l'œuvre religieuse et patriotique du Roi tous les sacrifices que comporte notre situation.

« Si Rome approuve notre résolution et qu'aucune autre Congrégation ou Société de Missionnaires n'ait été chargée de la nouvelle mission du Congo, notre Réunion propose :

« 1^o De faire choix de deux Missionnaires de Notre Congrégation et de les mettre à la disposition de l'autorité compétente pour l'œuvre africaine.

« 2^o Afin de rendre possible l'exécution de ce projet, elle décide de transporter à Louvain sa maison d'études et d'y admettre, comme aussi au noviciat de Scheut, tous les candidats qui auraient manifesté à leur évêque le désir de se consacrer à la Mission du Congo par des vœux conformes à nos institutions.

« Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur général, etc.

» Le Secr. : Otto.

A. Gueluy, »

Dans l'entre-temps, Sa Majesté, tenant absolument à avoir des Missionnaires belges dans son Congo, avait décidé le Cardinal Goossens, Archevêque de Malines, à fonder à Louvain un Séminaire Africain dont la direction fut confiée à M. l'Abbé Forget, professeur d'arabe à l'Université. Mais, aussitôt que la Congrégation de Scheut eut accepté l'œuvre congolaise, les bâtiments du Séminaire Africain furent cédés à Scheut, et la plupart des ecclésiastiques qui s'étaient fait inscrire au Séminaire entrèrent dans la Congrégation des Missionnaires de Scheut.

Le 9 avril 1888, l'organisation de la Mission du Congo fut examinée par la Réunion générale des Cardinaux. On y décida notamment :

1^o L'érection de tout le territoire du Congo Indépendant en vicariat apostolique, à

l'exception de la Mission du Tanganika, déjà cédée au Cardinal Lavigerie;

2^o La nomination d'un Supérieur sans caractère épiscopal;

3^o L'union du Séminaire Africain à notre Congrégation sous la condition que les membres destinés au Congo suivissent les mêmes règles que les autres.

4^o On autorisa également l'envoi de M. Gueluy, membre du Conseil central, pour la première organisation de cette Mission et ce Conseil central fut habilité pour expédier les affaires en son absence.

En date du 11 mai 1888, fut délivré le bref pontifical érigeant le Vicariat du Congo Indépendant. Le Tanganika restait toutefois confié aux Pères Blancs du Cardinal Lavigerie.

Le 25 août 1888, le premier groupe des Missionnaires de Scheut se rendant au Congo s'embarqua à Anvers sur l'*Africa*. Ils étaient quatre : le P. Gueluy, Supérieur, les PP. Huberlant, Cambier et De Backer. Détail curieux : tous quatre étaient originaires du Hainaut et anciens élèves du collège d'Enghien.

Les pionniers débarquèrent à Banane le 19 septembre. De là, ils passèrent à Boma, où les PP. Gueluy et De Backer furent retenus par la malaria pendant plusieurs semaines. Berghe-Sainte-Marie, située au confluent du Congo et du Kasai, devait être la première résidence des Scheutistes. Les PP. Huberlant et Cambier s'y rendirent donc; ils y furent rejoints le 10 janvier 1889 par leurs deux autres confrères.

Au point de vue topographique, la situation de Berghe-Sainte-Marie est excellente, mais le climat était fort insalubre; aussi fut-on bientôt forcé d'abandonner ce poste. Le travail que les Missionnaires y fournirent fut tout d'adaptation et de préparation. Un chef du Kasai leur offrit de fonder un poste sur son territoire. Le P. Gueluy accepta le projet et se mit à rassembler des provisions et du matériel, mais cette fondation n'eut lieu qu'en 1891 et fut l'œuvre du P. Cambier.

Le P. Gueluy ne tarda pas à rentrer en Belgique, où l'appelaient ses fonctions d'Assistant du Supérieur Général; il les exerça pendant trois termes, jusqu'en 1920, puis il devint recteur de la maison de Scheut. De haute stature, solidement charpenté, le P. Gueluy avait le ton bref, le regard froid, même dur. Cet extérieur sévère manifestait sa volonté de fer, mais cachait un cœur d'or. Un de ses confrères, qui vécut longtemps à ses côtés, l'appelait « le bon gendarme ». Il était très sociable, aimait les farces et les bons mots, et lorsqu'une bonne histoire lui était contée, son rire éclatait comme une fanfare.

Il a laissé toute une série de lettres et d'articles de revues, mais ces publications se rapportent surtout à la Chine.

Pour le Congo, voir les *Missions de Chine et du Congo (passim)*. — *Le Mouvement géographique*, 1888, p. 75; 1889, p. 86a; 1890, p. 14c; 1893, p. 36c. — M. Ohapaux, *Le Congo*, édit. Rosez, Bruxelles, 1894, p. 836. — Fr. Masoin, *Histoire de l'E. I. C.*, 2 col., Namur, 1913, II, s. d. — *Le Mouvement antiesclavagiste*, 1890, p. 172. — Léon Dieu, *Dans la Brousse congolaise*, éd. Maréchal, Liège, 1846, ch. I.

18 novembre 1947.

L. Dieu.